

Trop perçu msa mere isolé

Par **Maguy34440**, le **06/03/2019** à **18:52**

Bonjour , la msa se rembourse un trop perçu soit disant , sur mes prestations familiales... Ils ont récupéré 700euros en même pas un mois... Sans pour autant me prévenir . Je n'aen sais pas plus sur ce trop perçu , je ne sais pas à quoi c'est du . Et je n'ai reçu aucun courrier me prévenant ...

Je suis mère isolée avec 2 enfants . Sont ils dans leurs droits ?

Que puis je faire ?

Cordialement